



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Synthèse

# La stratégie internationale de la France en matière de droits et santé sexuels et reproductifs

---

2023-2027

## ***Trois changements clés***

- L'approche par les droits, plaçant les individus et leurs droits au centre de la stratégie.
- Six priorités thématiques qui guideront l'action de la France.
- Les droits et santé sexuels et reproductifs, pierre angulaire de la diplomatie féministe française.

## Partie 1 –

# Contexte et enjeux en matière de droits et santé sexuels et reproductifs

**Les droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) se sont progressivement imposés dans les débats au sein des enceintes internationales depuis les années 2000.** En effet, les DSSR renvoient à un **triple enjeu** : de droits humains et de libertés individuelles, d'égalité de genre et de développement durable des sociétés, et enfin de santé publique. La dernière étape dans la définition des DSSR a été **l'ouverture de ces droits aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres + (LGBT+) dans les années 1990.**

Grâce au soutien et à l'expertise de la société civile, la définition suivie et adoptée par la France depuis 2018 est celle de la Commission Guttmacher-Lancet qui la caractérise comme « un **état de bien-être** physique,

affectif, mental et social, **concernant tous les aspects de la sexualité et de la reproduction**, et pas seulement l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. Ainsi, une **approche positive** de la sexualité et de la reproduction doit reconnaître le rôle joué par les relations sexuelles sources de plaisir, la confiance et la communication dans la promotion de **l'estime de soi et du bien-être général**. Chaque personne a le droit de prendre les décisions qui concernent son corps et d'accéder à des services qui appuient ce droit.<sup>1</sup> »

Ces évolutions ont également eu lieu dans les textes internationaux et les programmes

---

1. [guttmacher.org/fr/guttmacher-lancet-commission/accelerer-le-progres-resume](https://guttmacher.org/fr/guttmacher-lancet-commission/accelerer-le-progres-resume)

d'action reconnus par les États, notamment sous l'impulsion de mouvements de droits humains et féministes.

Pourtant, ces évolutions se font dans un **contexte international fragile. Les DSSR sont confrontés à de nombreux défis :**

→ **une reconnaissance et un suivi politique et financier encore difficiles** malgré de réels progrès ;

→ **la montée des conservatismes et des mouvements antichoix** qui mettent en péril les progrès difficilement acquis ;

→ **la multiplication des crises humanitaires, climatiques et sanitaires**, lors desquelles les DSSR sont souvent relégués au second plan.

## Partie 2 –

# L'approche française en matière de droits et santé sexuels et reproductifs

### *Les six priorités thématiques*

- 1–** L'accès aux services et produits de santé sexuelle et reproductive (SSR) de qualité.
- 2–** L'accompagnement au changement social et comportemental : soutenir l'éducation complète à la sexualité, et transformer les masculinités.
- 3–** L'accès à l'avortement sécurisé : promouvoir un écosystème favorable.
- 4–** La lutte contre les pratiques néfastes et les violences sexuelles et fondées sur le genre.
- 5–** L'égalité et l'accès aux droits pour les personnes LGBT+.
- 6–** La défense des droits et santé sexuels et reproductifs en situations de crise.

## Les engagements financiers

La France, championne de la coalition DSSR au Forum Génération Égalité, a annoncé l'allocation de **400 millions d'euros entre 2021 et 2025 pour promouvoir les DSSR dans le monde** :

- **90 millions d'euros** alloués à *UNFPA Partnership Supplies* pour l'achat et la distribution de produits contraceptifs et de santé sexuelle et reproductive ;
- **5 millions d'euros** au nouveau programme *Shaping Equitable Market Access for Reproductive Health* (SEMA) pour favoriser un accès équitable aux produits de santé sexuelle et reproductive ;
- **5 millions d'euros** à l'Organisation pour le dialogue en faveur de l'avortement sécurisé (ODAS) en Afrique de l'Ouest et du Centre, porté par l'ONG Ipas ;
- **250 millions d'euros** via l'Agence française de développement (AFD) ;
- **50 millions d'euros** au Fonds français Muskoka jusqu'en 2026, pour faire reculer la mortalité maternelle et infantile en Afrique de l'Ouest.

## Les modalités d'intervention

- **financer des projets** et programmes *via* son aide bilatérale, européenne et multilatérale, à destination des pays partenaires, mais également des acteurs et actrices de la société civile internationale et locale, y compris les mouvements féministes et les organisations de jeunesse ;
- **porter un plaidoyer politique exigeant** dans les relations multilatérales, européennes et bilatérales et défendre un langage ambitieux dans les instances de négociations internationales ;
- **entretenir un dialogue étroit et renforcer les partenariats avec la société civile française et internationale**, et favoriser leur implication dans les réflexions stratégiques françaises, dans une logique partenariale et de coconstruction ;
- **pérenniser l'appropriation** de la stratégie DSSR par le réseau français et ses opérateurs, et faciliter son déploiement.

## *La stratégie DSSR à la croisée de plusieurs enjeux prioritaires de la France*

- **la Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes** : à travers sa diplomatie féministe, la France souhaite porter un plaidoyer ambitieux dans tous les espaces internationaux, multilatéraux et bilatéraux, afin de garantir les droits à disposer de son corps et la santé sexuelle et reproductive comme une condition essentielle pour une égalité entre les femmes et les hommes ;
- **la stratégie française Droits humains et développement** : la France appuie des projets d'éducation et de sensibilisation portant sur la corrélation entre droits humains et DSSR à destination de l'ensemble des acteurs et actrices du réseau diplomatique français ;
- **la Stratégie de la France en santé mondiale** : la santé sexuelle et reproductive est présente dans cette stratégie. Plusieurs initiatives en découlent : la création du Fonds français Muskoka, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ou encore l'Initiative ;
- **la Stratégie française pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion** : l'éducation des filles et l'intégration de l'égalité de genre par et pour l'éducation resteront une priorité ;
- **la Stratégie internationale de la France pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable** : la France entend notamment lutter contre la malnutrition de façon globale, multisectorielle et en format multi-acteurs, en donnant la priorité à l'action contre la sous-nutrition et à la période cruciale des 1 000 premiers jours (femmes enceintes et allaitantes et enfants de moins de 2 ans) ;
- **la Stratégie humanitaire de la République française** : en cours de renouvellement, plusieurs engagements renforceront la prise en compte de l'égalité de genre et des DSSR, en particulier l'accès au Dispositif minimum d'urgence.



**Ministère de l'Europe  
et des Affaires étrangères**

37 quai d'Orsay  
75007 Paris

[diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)